



APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros

recrute pour son service Connaissance pour la gestion de la biodiversité

un/une référent.e flore et habitats terrestres

par voie d'affectation ou de détachement, un agent titulaire de catégorie A de l'une des trois fonctions publiques ou par voie contractuelle

Poste à pourvoir le : **1er janvier 2025**

Date limite de réception des candidatures : **vendredi 15 novembre 2024**

Localisation du poste : Hyères (siège de l'établissement)

Résidence administrative : Hyères (Var)

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros, Porquerolles, Continental ouest, et Cap Lardier sur la commune de La Croix-Valmer) ; le Parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents permanents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des Parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Le Parc national de Port-Cros est également en charge, pour le compte du Ministère en charge de l'environnement, de l'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos pour la préservation des mammifères marins en Méditerranée.

Présentation du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité

Le Service connaissance pour la gestion de la biodiversité est composé de 8 personnes. Il est en charge de l'élaboration (rédaction de la stratégie scientifique) et de la mise en œuvre de l'activité scientifique de l'Établissement (inventaires, suivis, observatoires, études, recherches) sur les thématiques terrestres et marines ou relatives aux sciences humaines et sociales. Il pilote la plupart des procédures d'avis du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros dont il assure l'animation. Il pilote la démarche Natura 2000 (animation, contrats, étude d'incidences). Il est en charge des dispositifs de concertation et de cadrage des activités marines (pêche professionnelle et de loisir, plongée sous-marine, etc.) tant en cœur qu'en AMA.

Il pilote également l'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos.

Principales missions

Le / La référent.e flore et habitats terrestres aura pour missions de :

- contribuer à la déclinaison opérationnelle de la stratégie scientifique dans une approche écosystémique évocentrée en mode projet, et contribuer à la stratégie d'adaptation au changement climatique.
- élaborer, mettre en œuvre et suivre administrativement et financièrement des actions visant, dans le domaine de la flore et des habitats terrestres, et selon une approche évocentrée, à l'acquisition, la structuration des connaissances et leur valorisation dans la mise en œuvre des documents de planification par les unités territoriales du Parc national de Port-Cros (PNPC).
- participer dans la spécialité flore et habitats terrestres à l'ensemble des activités du Service, en particulier les échanges avec les membres du Conseil scientifique.
- Contribuer à la gestion et à l'aménagement des milieux naturels et des territoires sous la responsabilité du PNPC. Il s'agit d'une mission de soutien auprès des autres services du PNPC (principalement le Service Territoires Durables pour l'assistance aux opérations de planification, de gestion - forestière, conservatoire, agricole, etc.- et d'usages et d'aménagements

terrestres) ou encore la valorisation scientifique, la communication, etc., et le conseil auprès des secteurs.

- rédiger, suivre et animer le reporting des avis du CS sur ses dossiers propres et appuyer les autres services sur ses compétences.
- appuyer les secteurs pour le cadrage des manifestations terrestres en cœur de Parc national ; maintenir les liens avec et mobiliser le Conservatoire botanique de Méditerranée.
- appuyer les démarches de l'Établissement portant sur la fréquentation terrestre.

Enjeux et dossiers principaux du poste

Responsable des suivis des espèces végétales et habitats terrestres dans une logique évocentrée et assistance aux gestionnaires pour la gestion conservatoire de celles-ci. Élaboration et validation des protocoles de suivis.

Participation à des programmes de recherche scientifiques.

Suivi des conventions confiées par le chef de Service.

Acquisition, validation, traitement et analyse des données de terrain.

Valorisation des données de connaissances et savoir-faire obtenues au moyen de formations, conférences, publications scientifiques et grand public.

Entretien de relations partenariales en réseau : gestionnaires d'espaces naturels, sociétés savantes, naturalistes, collectivités, administrations, associations, relations avec le CBNMed, réseau RESEDA flore.

Conduite de programmes de restauration d'habitats (problématique plantes exotiques envahissantes selon la Stratégie EVEC PNPC, hyperfréquentation), animation du plan de gestion de la réserve intégrale des îlots de Port-Cros pour les aspects flore/habitats.

Qualifications requises

Formation de niveau égal ou supérieur à Bac + 5 principalement dans le domaine de la flore et des habitats terrestres, ou en écologie terrestre.

Profil souhaité

Savoirs, connaissances :

- Identification de la flore et des habitats terrestres méditerranéens.
- Connaissance des institutions universitaires et scientifiques.
- Animation de réseau.

- Maîtrise de l'anglais.

Savoir-être :

- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe.
- Capacité de travail, disponibilité et réactivité.
- Rigueur et méthode.
- Bonne expression écrite et orale.
- Autonomie, adaptation, sens de l'initiative.

Savoir-faire :

- Rigueur scientifique.
- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse dans une perspective de valorisation de la donnée.

Expérience dans un ou plusieurs services publics bienvenue.

Conditions particulières d'exercice

Permis B.

Modalités de recrutement

Les candidatures sont à adresser (CV et une lettre de motivation) à :

pole-rh@portcros-parcnational.fr précisant dans l'objet : « **Recrutement pour le poste de référent.e flore et habitats terrestres** ».

Pour les candidats fonctionnaires, veuillez fournir votre dernier arrêté de situation administrative, vos 3 derniers comptes-rendus d'entretiens professionnel et une fiche financière à jour établie par votre bureau de gestion faisant apparaître les différents éléments de rémunération.

Date limite de candidature : 15 novembre 2024

Contacts

- Renseignements concernant les démarches administratives : Mme Aurélia Goffe, responsable du pôle ressources humaines : 04 94 12 82 39
- Renseignements sur le poste : M. Alain Barcelo, chef du service connaissance pour la gestion de la biodiversité : alain.barcelo@portcros-parcnational.fr.